



Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn.

Section **FA-FPT** de la **Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

COMPTE RENDU CTP DU 8 JUILLET 2009

A l'occasion du CTP du nouveau mandat, comme lors de tous ceux qui suivront, vos élus FA-FPT n'ont eu et n'auront qu'un objectif : vous représenter au mieux de vos droits et de vos intérêts comme des intérêts du service public, dans le respect du mandat clair que vous nous avez donné le 6 novembre dernier.

La FA-FPT a fait part aux représentants de la collectivité présents de son regret de ne pas voir à l'ordre du jour la question relative à l'intégration des agents non titulaires comme nous l'avions demandé lors du dernier CTP du 29 avril 2009.

La FAFPT souhaite faire une déclaration et soulever un problème constaté lors de diverses rencontres avec l'ensemble du personnel de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de haut en bas de la pyramide hiérarchique, il en résulte que malgré l'implication des agents de terrain pour un meilleur service public, ceux-ci ne ressentent pas de reconnaissance concrète tant du politique que de la Direction. C'est pourquoi la FA-FPT propose aux élus les solutions suivantes :

- **de revoir les ratios et les porter à 100 % au lieu des 30% actuels**
- **la nomination après obtention d'examen et de concours**
- **une équité par groupe hiérarchique du régime indemnitaire de la catégorie C à savoir une mise à niveau par le haut de l'I.A.T. pour tous avec une évolution sur deux ans du coefficient multiplicateur porté à 6.**

Fonctionnement Atelier Mécanique Albibus

Mme GAUJAL représentait le service Albibus en l'absence de Madame la Directrice et du chef d'exploitation.
A la demande de la FA-FPT M. CRISTOL était présent en tant qu'expert.

La Direction Générale nous a présenté leur propre synthèse du rapport d'audit de l'atelier mécanique.

Cet audit a fait suite aux revendications du personnel des Transports Urbains lors du dernier mouvement de grève. Lors des négociations avec les représentants syndicaux FA-FPT et CGT, il avait été dit que si l'audit faisait apparaître qu'il était nécessaire d'embaucher un technicien supplémentaire, la collectivité suivrait l'avis de l'audit.

La FA-FPT fait remarquer à l'administration que sa synthèse ne reprend pas le compte rendu de l'audit concernant la nécessité de la création d'un poste supplémentaire à l'atelier.

L'administration est étonnée que la FAFPT soit en possession d'informations concernant l'audit.

En réponse la FA-FPT précise qu'il est de notre devoir de syndicaliste de rechercher l'information par tous les moyens.

Après notre insistance la collectivité a reconnu que l'AUDIT a préconisé l'embauche d'un agent supplémentaire pour l'atelier mécanique.

La FA-FPT souhaite qu'une suite favorable soit donnée à cette demande dans les plus brefs délais.

La FA-FPT rappelle à l'administration que si la mise en place d'un service d'astreinte s'avérait nécessaire, il faudrait alors mettre à la disposition des agents

- un téléphone et un véhicule, ou le cas échéant rembourser les frais occasionnés lorsque les agents utilisent leur propre matériel (véhicule, portable...).
- Ainsi que la prime d'astreinte statutairement prévue.

Organisation du service de la Collecte des Déchets ménagers

La FA-FPT regrette que la collectivité n'ait pas répondu favorablement à notre demande de convoquer Monsieur SANCHEZ en tant qu'expert pour la question relative à l'organisation du service de la collecte des déchets ménagers.

En l'absence de la direction du service OM Monsieur LEGGIADRO a présenté le Service de Collecte des Déchets Ménagers et assimilés.

La FA-FPT suite aux diverses rencontres avec le personnel des OM a constaté que dans l'ensemble l'organisation du service ne posait pas de problèmes majeurs mais, la question de reconnaissance est remise encore une fois en évidence, c'est la raison pour laquelle la FA-FPT préconise à l'administration de se référer à nos propositions concernant la rémunération et à l'avancement du personnel de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

La FA-FPT pense qu'après la rénovation du « château » il serait bon de penser au problème de locaux qui touche le service des OM ainsi que le Service des Transports Urbains. En effet il apparaît indispensable que les locaux de ces deux services soient revus tant sur le plan sécurité, sanitaires et espace. Pour la FAFPT il serait judicieux de regrouper ces deux services sur un même emplacement dans des locaux neufs. Si une réponse favorable devait se faire attendre, il serait urgent de rénover l'existant.

La FA-FPT pose la question du renouvellement des bennes actuelles par

des bennes à boîtes à vitesse automatiques afin de pourvoir au reclassement des agents de ce service.

A la demande de la collectivité M LEGGIADRO a estimé comme date pas avant Mai/juillet 2010 pour la réception des bennes.

La FA-FPT rappelle à l'administration que dans ce service des agents ont obtenu «un concours ou examen » et ne sont pas encore nommés d'où la problématique de vouloir maintenir un ratio à 30%. La FA-FPT demande le 100%.

Modification du Tableau des effectifs

Cette modification se rapporte à la création d'un poste à mi-temps de chargé de missions dans le cadre du Projet INN'TEGRA et du prolongement du projet DIACT , la FAFPT n'a pas fait de commentaire.

Droits syndicaux

Présentation d'une fiche individuelle d'autorisations d'absence syndicale pas de remarque particulière de la part de la FA-FPT.

Bilan du 1^{er} semestre de la nouvelle organisation du pôle technique d'Atlantis

La FA-FPT regrette que la collectivité n'ait pas répondu favorablement à notre demande de convoquer Monsieur TARROUX en tant qu'expert.

En raison de l'absence de la Direction du Centre Nautique d'Atlantis à l'unanimité Cet ordre du jour est reporté au prochain CTP.

**LES REVENDICATIONS
N'AVANCERONT PAS SANS VOUS
Si vous partagez notre conception
d'un syndicalisme libre et
apolitique POUR DEFENDRE ET FAIRE
EVOLUER NOS DROITS
Rejoignez la **FA-FPT**, le seul
syndicat qui s'occupe
exclusivement des **TERRITORIAUX**,
titulaires et non titulaires.**

Contact FA-FPT du Tarn

- Je souhaite me renseigner Je souhaite adhérer
Catégories C : 52 € par AN - Catégories B : 64 € par AN -
Catégories A : 76 € par AN (Déductible à 66% des impôts)

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... ☎ :

Mail :

Service : ☎ :

A remettre à un(e) délégué(e) FA FPT ou à renvoyer à
FA-FPT du Tarn ☒ Hôtel du Département
Lices Georges Pompidou - 81 013 ALBI Cedex 09
06.42.84.56.99